

DECLARATION D'OUVERTURE D'ABONNEMENT POUR LA REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Le règlement de la REOM est disponible sur le site internet www.strasbourg.eu ou sur demande.

Vous emménagez sur la commune de :

Achenheim Breuschwickersheim Hangenbieten Kolbsheim Osthoffen

➤ **Vous êtes :** le nouveau propriétaire le gérant

Nom et prénom / raison sociale :

Adresse du logement :

Commune : Téléphone :

E-mail :

SIRET (si professionnel) :

Nom de l'ancien propriétaire :

Adresse de facturation (si différente du logement)

.....

➤ **Date d'emménagement *** :

➤ Vous souhaitez obtenir un badge pour accéder à la déchèterie de Breuschwickersheim :

oui non

➤ Vous souhaitez obtenir des nouvelles poubelles :

oui non

➤ Caractéristiques :

Résidence principale.

Précisez le nombre de personnes dans le logement : **1 personne** **2 personnes et +**

Résidence secondaire (Fournir une attestation sur l'honneur).

Professionnel. Type d'activité :

Réservé à l'administration :

B

M

**Article 5.4. du règlement de REOM : Les déclarations de changement de situation sont à réaliser sans délais à l'aide de ce formulaire et doivent être accompagnées des justificatifs attestant des changements. Les modifications seront prises en compte en respectant le principe suivant : tout changement intervenant sur le trimestre en cours ne sera pris en compte qu'à partir du trimestre suivant.*

Date :

Signature :

**Demande à envoyer par mail à RedevanceOM@strasbourg.eu
ou par courrier à l'adresse suivante :**

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains - Service Collecte et Valorisation des Déchets

1 parc de l'Étoile 67076 - Strasbourg Cedex

N° info déchets : 03 68 98 51 90

L'Eurométropole de Strasbourg traite vos données dans le cadre de l'assujettissement à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) du service public de gestion des déchets. Les destinataires de vos données personnelles sont les agents du service Collecte et valorisation des déchets. Ces données seront conservées pendant 10 ans après la fin de l'assujettissement à la REOM.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier au service Collecte et valorisation des déchets, 1 parc de l'Étoile 67000 Strasbourg OU un courriel à : correspondant.donnees.personnelles@strasbourg.eu.